



# Compte-Rendu Réunion publique secteur Jeanne d'Albret/Caraque

1er février 2016

## Projet d'aménagement urbain de la placette située rue du Faubourg Saint Georges / rue de la Caraque

Représentants de la mairie : Monsieur ARNAUD, Maire d'Aix-sur-Vienne, Mme DUMOND, Adjointe et élue référente du comité de quartier concerné, Mme LEGOFF Adjointe en charge du développement durable, M. POT Adjoint en charge de la sécurité et de la prévention, M. ABBADIE Conseiller délégué et ancien habitant du quartier, M. CELERIER Conseiller délégué en charge des travaux, M. JASMAIN Conseiller délégué en charge de l'urbanisme

Comité de quartier : Mme Anne-Marie VIALA, M. Jean-Pierre MORANGE

Absente excusée Mme Christelle ANDRIEUX

Monsieur le Maire signale que les courriers d'invitation à participer à la réunion ont été distribués dans les boîtes aux lettres mais que quelques oublis sont à déplorer. Monsieur le Maire demande aux habitants concernés de bien vouloir excuser ces omissions.

Monsieur le Maire distribue aux participants un plan cadastral du quartier ainsi qu'une vue aérienne de la place dans son état précédent (avant démolition de la maison).

### Exposé du sujet par Monsieur le Maire :

Le sujet des échanges de cette réunion est l'aménagement de la placette située au carrefour des rues J. d'Albret et du Faubourg Saint Georges après démolition d'une maison vétuste, au cours de l'année 2015. A noter que la déconstruction de cette maison, qui avait été cédée à la commune pour un euro symbolique, a coûté environ 13 K€.

Les questions à traiter pour cette placette et ce quartier d'une manière générale sont :

- 1) Le besoin de places supplémentaires de stationnement
- 2) Le problème de la vitesse excessive de certains véhicules pouvant s'avérer dangereux
- 3) L'augmentation du nombre de voitures passant par cet axe

La rue du Faubourg Saint Georges est en sens unique en descendant ; il est à noter que certaines personnes empruntent la rue dans le sens de la montée, il sera donc nécessaire de renforcer la signalisation. L'idée d'inverser le sens de circulation de cette rue, sur proposition de certains habitants du quartier, a été étudiée. Néanmoins, plusieurs problématiques sont à noter : dangerosité pour tourner à gauche en venant du bas de la rue J. d'Albret, montée raide, bruit plus important lors du ramassage des ordures ménagères lors des redémarrages du camion...

La parcelle cadastrée 98 qui se trouve à l'arrière de la maison démolie pourrait éventuellement être achetée par la Mairie puisqu'elle appartient à un propriétaire différent de la propriété attenante. Cet achat permettrait un aménagement différent, avec un accès piéton et la possibilité de créer plus de parkings.

Monsieur le Maire informe les participants du fait que les propriétaires des numéros 30 et 32 sur la place continueront à bénéficier de la réserve de terrain située devant les maisons et cimentée. En outre, il est prévu d'installer un espace végétalisé qui sera positionné tout le long de la « terrasse » de ces habitations jusqu'au garage du numéro 34.

Il pourrait y avoir l'installation d'une structure légèrement surélevée au milieu de la place de façon à marquer une sorte de « rond-point » amenant les voitures à ralentir pour prendre ce virage. Cette structure ne devra toutefois pas gêner les manœuvres des gros camions ni du bus scolaire. Il faudra donc bien étudier le périmètre de rotation nécessaire.

Une personne souligne le problème du dévers important de la place qui amène les automobilistes à rester sur la partie gauche de la chaussée, dans le sens de la descente.

Une réflexion sur l'aménagement de places de stationnement le long des maisons situées à droite de la place en descendant vers la rue Saint Georges est prévue, ainsi que des solutions obligeant les véhicules à ralentir avant d'emprunter cette voie.

### **Remarques et suggestions des participants :**

Est évoquée la dangerosité de la manœuvre consistant à tourner dans la rue du faubourg Saint Georges, lorsqu'on vient de la rue J. d'Albret, en raison du manque de visibilité d'une part, et de la vitesse excessive des véhicules qui vont tout droit d'autre part.

Les habitants mentionnent que les voitures qui empruntent la rue du faubourg Saint Georges « font la course » pour arriver en premier au stop du pont... Il est également souligné que certaines voitures sont garées en stationnement dangereux, au-dessus du virage « Imerys », mais aussi rue du Barry et rue de la Nèple. Par exemple, le stationnement sur un seul côté de la rue du Barry pourrait constituer une nette amélioration dans cette rue qui est à double sens de circulation.

Un habitant signale un mur « raclé » souvent par les camions qui passent dans la rue alors que la largeur du véhicule est trop importante ; il serait important de mettre un panneau interdisant l'accès à cette voie pour les camions à partir d'une certaine dimension.

Des habitants de la place se plaignent du changement important intervenu depuis environ 18 mois quant aux places disponibles et aux mouvements incessants de voitures sur la place ne permettant plus à ces habitants de se garer devant chez eux.

Est également mentionnée la dangerosité du carrefour au niveau de la rue du Portail car les véhicules qui montent ne respectent pas toujours la priorité à droite : installation d'un « stop » ou d'un « céder le passage » ?

Une discordance entre la vue aérienne et le plan cadastral sera étudiée par le service urbanisme afin de vérifier les alignements par rapport à la voie publique.

### **Conclusion :**

Monsieur le Maire signale que le CR de cette réunion sera publié sur le site internet de la Mairie après validation.

Il s'engage par ailleurs à faire une nouvelle réunion publique à échéance de quelques semaines avec des propositions d'aménagement tenant compte des observations émises lors de cette réunion.